POINT DE PRESSE DE M. Olivier BEHLE
PRESIDENT DU GICAM

Immeuble siège du GICAM, le 4 septembre 2009

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Je vous souhaite la bienvenue à ce point de presse qui coïncide quasiment avec la rentrée.
Permettez-moi de présenter -au préalable- les condoléances du Bureau de notre Groupement aux familles éplorées par les décès survenus après les deux récents accidents ferroviaires de Yaoundé.

Cela dit, penchons-nous sur les ingrédients nécessaires au développement de l'entreprise et à la croissance économique durable dans notre pays. C'est dans cet esprit que, tout en souhaitant que la priorité soit accordée à la relance de notre économie, nous appelons de nos vœux tant l'amélioration concrète de la gestion économique et financière du Cameroun que le renforcement des capacités des structures de contrôle en vue de l'amélioration de l'exécution de la dépense publique.

Aussi, nos échanges de ce jour porteront-ils sur les points ci-après :

1. La poursuite de la lutte contre la crise économique et financière ;
2. La fiscalité et la priorité à accorder à l'économie ;
3. La réforme de la sécurité sociale ;
4. L'amélioration de l'environnement des affaires.

1/ La poursuite de la lutte contre la crise économique et financière

Une fois de plus, le GICAM souligne la nécessité de relancer les investissements qui en créant des richesses, favoriseront la croissance et contribueront à la création des emplois. Nous préconisons en outre la prise de mesures susceptibles de permettre l'accroissement de la demande interne et de contribuer à la permanence de la paix sociale. D'où la nécessité, comme nous l'avons déjà rappelé, de prendre deux types de mesures : des mesures immédiates et sans conséquences financières pour le budget de l'Etat, ainsi que des mesures à court terme.
L'ensemble des 15 propositions du Groupement a été rendu public et figure sur notre site Web (www.legicam.org).
Nous devons toutefois à la vérité de reconnaître qu'après notre audience chez le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des chantiers ont été lancés notamment au MINFI où l'on prépare des textes législatifs sur les établissements de micro-finance et sur le taux de prêt maximum admissible pour ne citer que ce cas.

2/ La Fiscalité et la priorité à accorder à l'économie

Dans la foulée, et s'agissant spécifiquement de la fiscalité, nous souhaitons que nos suggestions formulées il y a quelques mois soient examinées de manière favorable. Nous pensons notamment à une meilleure administration des crédits de TVA.
D'une manière générale, le GICAM attend un signal fort du gouvernement, signal fort qui pourrait notamment se manifester par le respect des 5% sur les investissements qui ne demandent que la prise d'une simple mesure réglementaire. : .

La plupart des propositions du GICAM ont déjà figuré à l'ordre du jour des discussions avec les pouvoirs publics et, notamment, avec l'administration fiscale. Nous souhaitons à ce propos que la loi de finances 2010 en tienne enfin compte pour induire la correction des erreurs de la précédente loi de finances.

L'expérience nous autorise à insister sur la nécessité de ne pas seulement dire que le secteur privé est créateur de richesse sans faire en sorte que cette affirmation ne demeure pas un slogan creux.

Les mesures de relance économique que nous suggérons vont en fait de pair avec une amélioration concrète de la gestion économique et financière du Cameroun. C'est pour cela que nous souhaitons notamment que soit accordée une place de choix au renforcement des capacités des structures de contrôle pour l'amélioration de l'exécution de la dépense publique.
Dans la foulée, nous préconisons une courageuse réforme de la sécurité sociale.

3/ La réforme de la sécurité sociale

Le GICAM a été impliqué dans la réforme de la sécurité sociale dans le cadre des travaux du Comité de réflexion sur la modernisation de la sécurité sociale. A ce titre, notre préoccupation concerne notamment le financement de cette sécurité sociale dans la mesure où l'extension envisagée par le gouvernement risque fort d'alourdir davantage les charges patronales et de pousser les entreprises vers l'informel.

C'est le lieu de rappeler qu'à l'issue des travaux du Comité de réflexion, il est notamment constant que :

- ✓ La création d'une assurance chômage et de la Caisse nationale d'immatriculation et de recouvrement (CNIR) a été reportée ;
- ✓ Les Employeurs et les Travailleurs d'une part, et le Gouvernement d'autre part, n'ont pas pu s'accorder sur le mode de désignation des dirigeants de la CNPS. L'administration camerounaise insiste en effet sur le maintien de cette désignation par le Chef de l'Etat alors que les employeurs et les travailleurs soutiennent que cette solution est préjudiciable au bon fonctionnement de la CNPS ;

- ✓ Les discussions achoppent aussi sur la nécessité de revaloriser les taux et le plafond de la base de calcul des cotisations actuellement en vigueur, du fait de l'injustice que cela crée.

De l'avis du GICAM, les employeurs et les travailleurs doivent avoir la maîtrise de la désignation des dirigeants de la CNPS dans la mesure où ils sont les principaux contributeurs de cet organisme de sécurité sociale. Cette option garantirait d'ailleurs à cette structure une meilleure gestion dans ce sens que les dirigeants désignés auraient véritablement l'obligation de rendre compte.
Par ailleurs et s'agissant de la réforme proprement dite de la sécurité sociale, le GICAM souhaite être étroitement associé au processus afin de défendre les intérêts des entreprises en évitant un alourdissement sans contrepartie de leurs charges, étant entendu que les effets d'un tel alourdissement seraient très néfastes.

4/ L'amélioration de l'environnement des affaires

Il s'agit essentiellement ici de la lutte contre la corruption et de l'amélioration du système global de gouvernance. Le GICAM est satisfait de la volonté qu'affiche le gouvernement en matière de lutte contre la corruption. Il reste toutefois qu'il est nécessaire de prendre aussi des mesures préventives pour lutter contre la corruption. Nous pensons par exemple au nécessaire lancement du chantier de la simplification des procédures administratives.
L'amélioration de l'environnement des affaires passe aussi par la qualification des ressources humaines. Des réformes doivent par conséquent être engagées en vue d'une meilleure adéquation formation/emploi. A cet effet, le GICAM va tout mettre en œuvre pour que les conventions qui le lient à certains ministères soient revisitées dans le sens de la plus grande efficacité.
Enfin et contrairement aux apparences, l'amélioration de l'environnement des affaires passe aussi par la lutte contre le VIH/SIDA. C'est pour cela que le patronat insiste sur la nécessité de ne pas relâcher la lutte engagée contre cette pandémie car, à défaut, tous les efforts déployés à ce jour seraient anéantis.

Mesdames, Messieurs,

Le moment étant venu de vous donner l'opportunité de poser des questions, je vous remercie pour votre aimable attention.